

Procès-verbal n° 9

BUREAU EXECUTIF

SAISON 2023/2024

Approuvé par le Comité Directeur le 16/03/2024

Réunion du jeudi 30 janvier 2024 – en visio

<u>Présents</u> :	Monsieur	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Madame	CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	ALORO Jean-Paul	Trésorier Adjoint
		KHEMIRI-LEVY Karim	Vice-Président
		PILARD Olivier	Vice-Président
		PRIGENT Arnaud	Vice-Président
<u>Assiste</u> :	Madame	DELAMARE Sandrine	Directrice de la Ligue
<u>Excusés</u> :	Madame	BEAUCHAMP Céline	Secrétaire Générale Adjointe
	Monsieur	MICHEL Claude	Trésorier

Ouverture de séance à 20H45

1) SUBVENTION DU CONSEIL REGIONAL

Il nous faut donner une liste de 40 clubs à la Région en vue des attributions de Chèques Sport. Les critères avaient été « petits » clubs ces 2 dernières années. Les enveloppes sont de 400€ (600€ s'il s'agit de Sport Santé). Ainsi nous mettrons l'accent cette année sur le sport santé. J. COCU sera missionnée pour dresser la liste de nos clubs actifs en Para Santé. Lors du prochain Bureau nous verrons pour clore la liste quel autre critère sera privilégié.

2) CANDIDATURE ET EMBAUCHE POUR LE SIEGE

A l'occasion d'une candidature spontanée intéressante, le Bureau en est venu à opter, pour l'instant du moins, pour une restructuration interne.

Des secteurs en déficit RH, mais à certains moments de la saison seulement. Comme l'Administratif pour lequel, après le départ à la retraite de J. AMIET début mai, l'option de 2 embauches sur 3 mois pour passer le cap des validations de licences du début de saison, avait déjà été actée. La Sportive a aussi besoin de renfort en début de saison pour son lancement et en 2^{nde} moitié avec les CIF et toutes les finales. Enfin la Technique avec l'administratif des Centres Régionaux Indoor et Beach notamment, auquel s'ajoute le montage du Pôle Beach.

Il faudra à l'occasion d'entretiens annuels évoquer un réajustement des missions sur les fiches de poste. Egalement donner une planification annuelle dans certains cas et en assurer le suivi.

Une réunion d'élus prévue le 10/02 pour peaufiner le sujet. Planification d'entretiens à prévoir.

3) ADJOINTS POLES

Le contrat de L. DELACOURT se termine l'été prochain et les CTS attendent que nous prenions des décisions pour la suite. Ils auraient des profils répondant à des contrats aidés. Le prochain PPF prévoit 1 adjoint sur chaque Pôle avec également des missions CRE et un poste à 40% de préparation physique (qui peut du fait de pôles multiples être mutualisé). Ce ne sera donc plus au choix de prendre des

adjoints. Un budget conséquent qui s'ajoute à celui pour le cadre du Pôle Beach et son ouverture en général. Il est décidé vu l'heure, de remettre ce sujet au 5/02.

Prochain Bureau le 5/02 en visio.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H50.

S. GONCALVES-MARTINS
Président



B. CERVETTI
Secrétaire Générale

